



# Rapport de sondage sur le dossier du travail des jeunes dans les PME

Avril 2023

**FCEI**

FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

*En affaires pour vos affaires.*

Suivant le dépôt d'un avis sur le travail des enfants du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), le ministre du Travail, Jean Boulet, s'est engagé à déposer un projet de loi en début d'année.

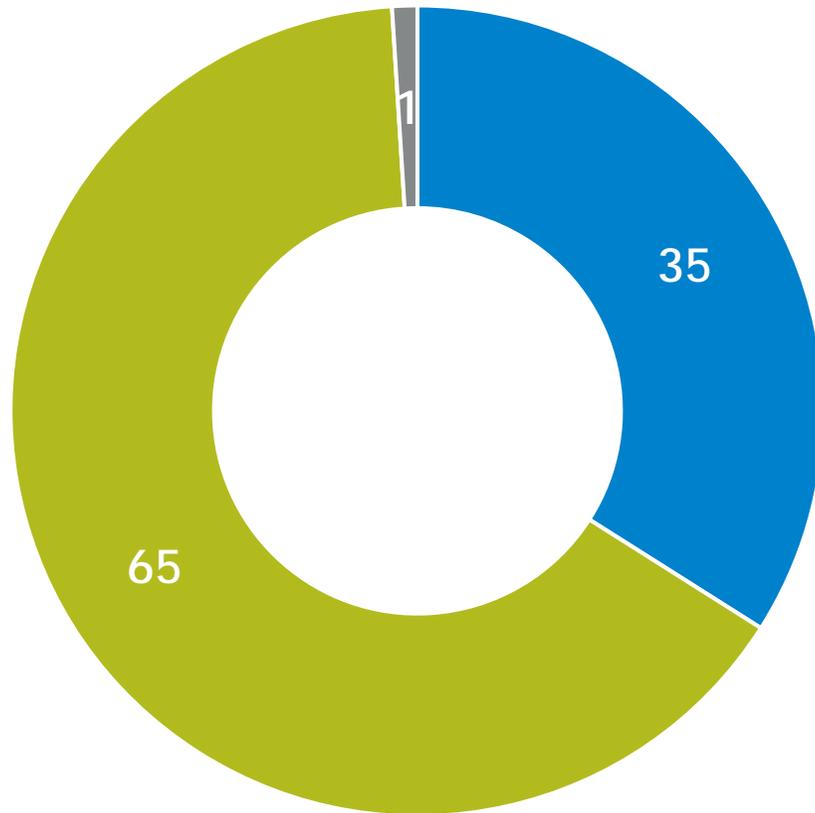
La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a sondé les PME québécoises afin de documenter le sujet et apporter une contribution constructive.



## Sondage *Votre voix* - résultats finaux de février 2023

- Type : sondage omnibus en ligne de la FCEI.
- Dates du sondage : du 8 au 28 février 2023
- Résultats finaux : basés sur les réponses de 485 membres de la FCEI qui sont propriétaires de PME et issus de tous les secteurs et de toutes les régions du Québec.
- À titre de comparaison, un échantillon probabiliste avec le même nombre de répondants aurait une marge d'erreur de +/- 4,4 %, 19 fois sur 20.

# Votre entreprise compte-t-elle présentement des employés de 16 ans et moins ou en avez-vous déjà embauché? (% de réponses)



■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas/pas sûr

La FCEI invite les lecteurs à considérer ces pourcentages avec prudence car ils incluent des PME qui ont déjà embauché et/ou qui emploient actuellement des jeunes de 16 ans et moins.

De plus, parmi ces répondants, une forte majorité de PME emploie des membres de leur famille. La proportion de PME qui emploie des jeunes de 16 ans et moins représente une minorité sur le marché du travail et non la norme.

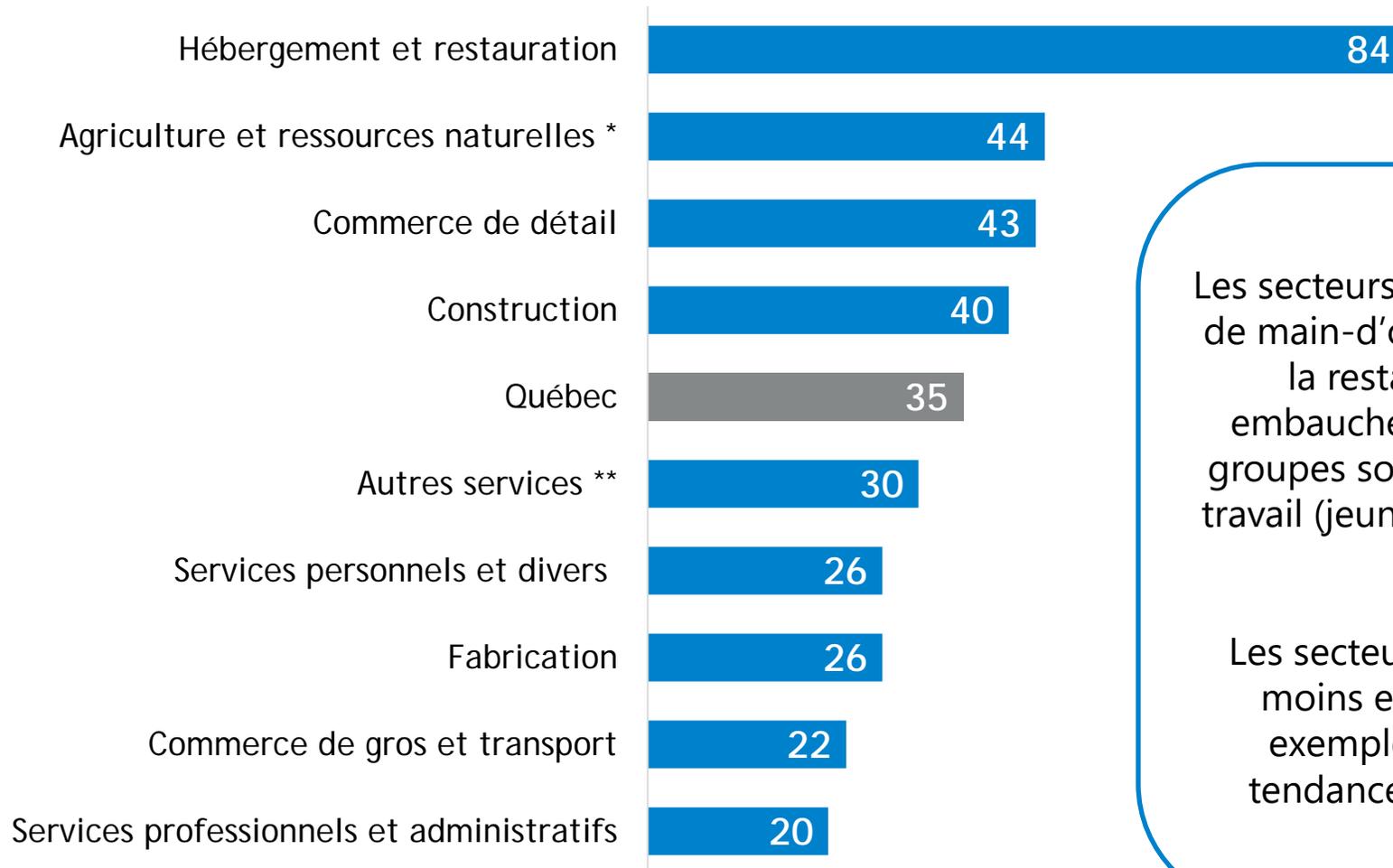
Lorsqu'on étudie ces données, la FCEI considère qu'elles offrent une perspective suffisamment intéressante pour les inclure dans le présent rapport.

Source : FCEI, sondage *Votre voix* - Février 2023, du 8 au 28 février 2023, résultats finaux, données Québec, n = 484.

Question : « Votre entreprise compte-t-elle présentement des employés de 16 ans et moins ou en avez-vous déjà embauché? »

<sup>3</sup> Remarque : Les chiffres ayant été arrondis au supérieur, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

# Proportion de PME qui ont présentement des employés de 16 ans et moins ou qui en ont déjà embauché par le passé, par secteur (% de réponses)



Les secteurs les plus affectés par les pénuries de main-d'œuvre, comme l'hébergement et la restauration, auront tendance à embaucher davantage de personnes des groupes sous-représentés sur le marché du travail (jeunes, aînés, personnes en situation de handicap, etc.).

Les secteurs qui cherchent des employés moins expérimentés ou qualifiés (par exemple le commerce de détail) ont tendance à embaucher plus de jeunes.

Source : FCEI, sondage *Votre voix* - Février 2023, du 8 au 28 février 2023, résultats finaux, données Québec, n = 484.

Question : « Votre entreprise compte-t-elle présentement des employés de 16 ans et moins ou en avez-vous déjà embauché? »

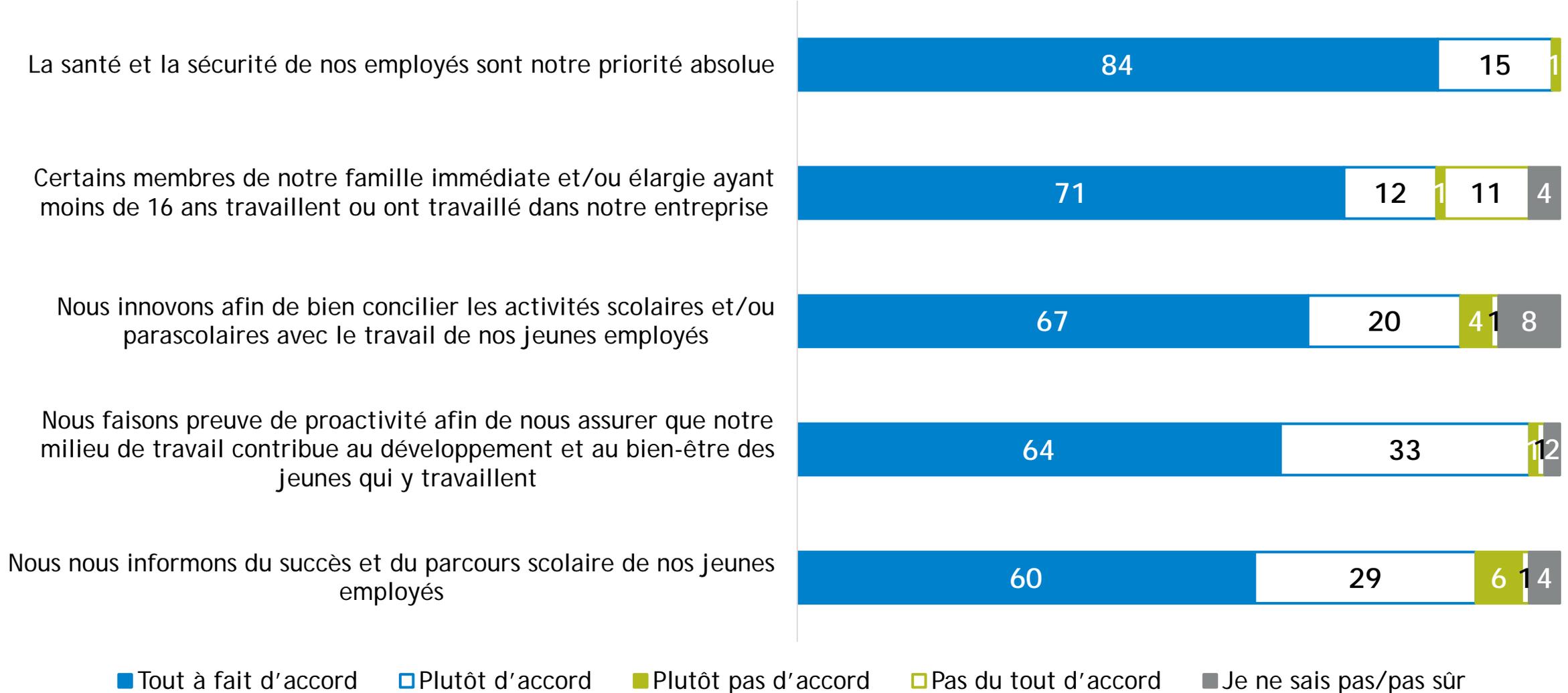
Remarques : 1) Certains secteurs ont été combinés avec d'autres en raison de la petite taille des échantillons.

2) \* Petit échantillon, à utiliser avec prudence (<30).

3) \*\* Les autres services comprennent les secteurs des services sociaux et celui des arts, loisirs et information.

# Les PME ont à cœur la santé et le développement personnel de leurs employés

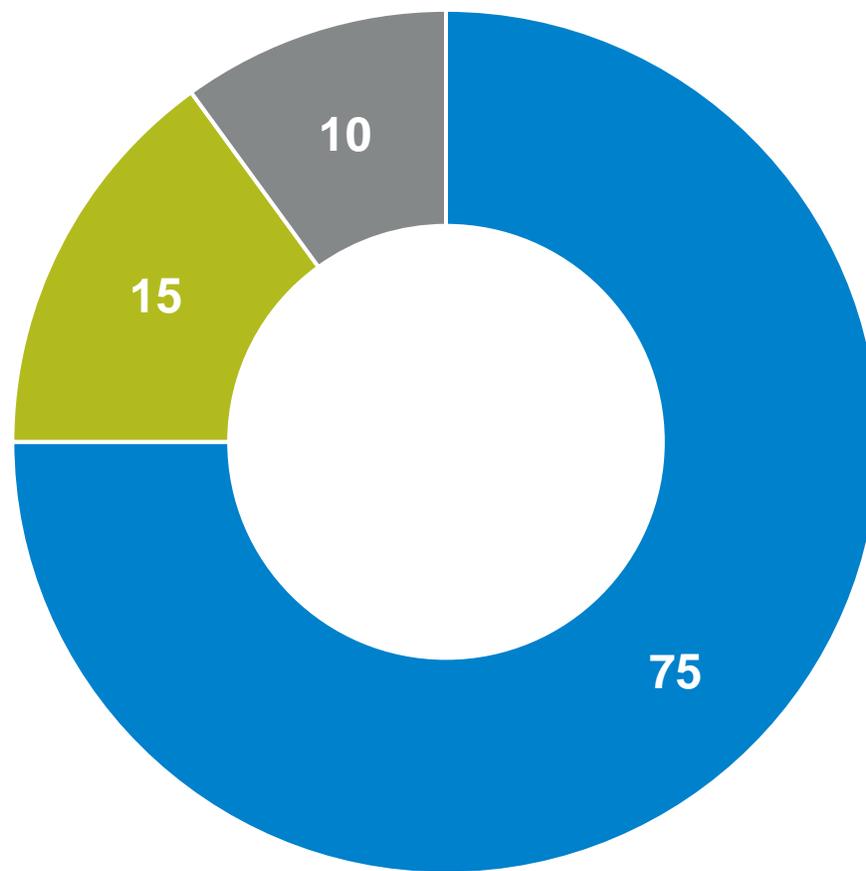
(% de réponses)



Source : FCEI, sondage Votre voix - Février 2023, du 8 au 28 février 2023, résultats finaux, données Québec, n = 165.

Question : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants? » (Sélectionner une réponse pour chaque ligne)

# 3 PME sur 4 sont d'accord que le gouvernement doit prévoir des exceptions à l'interdiction de travailler pour les jeunes de moins de 14 ans (% de réponses)



■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas/pas sûr

Source : FCEI, sondage Votre voix - Février 2023, du 8 au 28 février 2023, résultats finaux, données Québec, n = 485.

Question : « Selon vous, le gouvernement devrait-il prévoir et préciser des exceptions à cette interdiction (p. ex., travail réalisé au sein d'une entreprise familiale, travail informel, programme spécifique d'apprentissage, etc.)? »

# Quelques commentaires de nos membres



*Certains jeunes sont motivés à vouloir travailler et cela développe certaines valeurs complémentaires à celles familiales. L'important c'est que les employeurs respectent et valorisent le cheminement scolaire de nos jeunes. C'est un bon moyen aussi de développer leur lien social.*

*- Services personnels, Laval*



*Mes neveux/nièces travaillent au sein de notre entreprise pendant leurs congés. Cela à des fins pédagogiques. J'ai moi-même travaillé dans les entreprises familiales de mes parents et cela m'a permis d'apprendre une multitude de choses qui m'ont aidé dans la vie personnelle et professionnelle. J'y ai aussi découvert ma passion et développé mon sens de l'entrepreneuriat. Je suis aujourd'hui propriétaire de l'une des entreprises familiales. Sans cette expérience très enrichissante, je ne serais certainement pas où je suis aujourd'hui.*

*- Fabrication, Centre-du-Québec*



*En dehors des journées/semaines de classes, c'est formateur pour les jeunes d'apprendre un métier, une structure, travailler auprès de quelqu'un à l'extérieur de son entourage. Nous nous renseignons sur leurs résultats et nous respectons leurs demandes.*

*- Fabrication, Montérégie*

# Quelques commentaires de nos membres



*Ils font de jeunes adultes plus expérimentés, autonomes et plus confiants en eux. On se doit absolument de respecter leurs évolutions par rapport à leurs âges. Il y a une grosse différence entre des jeunes adultes qui ont une expérience de travail vis-à-vis ceux qui entrent sur le marché du travail à 19-20 ans.*

*- Commerce de gros, Montérégie*



*En 2022, nous avons embauché pour la première fois une jeune de 16 ans ayant tout juste terminé ses études secondaires. Ce fut une très bonne décision. Avec un bon encadrement et une formation adaptée, elle a pris confiance en ses capacités et a maintenant un très fort sentiment d'appartenance.*

*- Hébergement et restauration, Montréal*



*L'expérience de travail apporte une compréhension et une approche différente face à plusieurs sphères de la vie des jeunes : courtoisie, appréciation des biens vs travail, travail d'équipe, comprendre la valeur de l'argent, de suivre des consignes, etc.*

*- Commerce de détail, Outaouais*

# Auteurs

Benjamin Rousse  
Analyste des politiques

François Vincent  
Vice-président Québec

## Informations supplémentaires

Tableau de suivi de la santé des PME  
[jechoisispme.ca/sante/](https://jechoisispme.ca/sante/)

Toutes les recherches de la FCEI  
[fci.ca/recherche](https://fci.ca/recherche)



@FCEIQc

@FrancoisVincent